

## Déclaration liminaire

Conseil Supérieur de l'Education du mardi 4 février 2020



Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

La FCPE le constate, la mise en œuvre, vaille que vaille de la réforme de la voie générale et technologique renforce la pression qui existait déjà sur l'orientation des élèves et sur leur parcours scolaire.

Des familles des élèves de troisième stressées sur le choix de lycée, en fonction des spécialités proposées.

Des élèves de terminales désarmés qui se demandent comment ils vont pouvoir préparer sereinement leur bac et passer leurs épreuves terminales, dans un lycée en mutation par une réforme qui ne les concerne pas.

Des élèves de seconde anxieux qui assistent à la mise en œuvre des premières E3C et se demandent bien ce qui leur arrivera l'année suivante, en plus du choix de leurs spécialités.

Des élèves de première piégés et angoissés par ces premières épreuves de leur bac 2021, préparation ou non, tenue ou non, blocus ou non, présence policière ou non.

La FCPE est interpellée par des parents et des élèves au travers de son questionnaire qui atteint 6500 connexions à ce jour, par des courriels ou encore des appels. Plus de 65% ont des enfants en première et veulent partager leur expérience le plus souvent malheureuse ou demander des conseils sur les E3C. Conseils que nous sommes souvent sur un aspect réglementaire bien en peine de donner. « Nos enfants ne sont pas des cobayes », pas une journée sans que nous entendions cette expression depuis la rentrée 2020. A de nombreux endroits des épreuves se sont tenues mais les élèves étaient-ils véritablement préparés et dans des conditions suffisamment respectueuses pour composer sereinement ? Que répondre sur des bandes audio défectueuses donc incompréhensibles en langues vivantes ? Ou encore sur des épreuves organisées dans le réfectoire où les élèves sont en îlot de six tables, confinés avec les alarmes incendies désactivées ? Sans parler des sanctions pour suspicion de fraude. Que dire aussi de la tenue d'une session sans convocation ? Ce sont des lycées aussi où des blocus ont pris vie, avec à certains endroits des interventions policières musclées face à des jeunes de 16 ans. Ce sont des élèves qui ont été absents pour cause majeure ou non, pour reprendre la terminologie de l'arrêté qui sont en attente de savoir s'ils pourront passer l'épreuve de remplacement.

Ne pas savoir à quoi s'attendre sur ses notes au regard des conditions de passation et devoir attendre juillet 2021 pour les jurys. Etre convoqué pour passer l'épreuve de remplacement ou avoir possiblement zéro à sa première épreuve du baccalauréat, pour les élèves qui n'étaient pas présents aux sessions qui ont eu lieu.

Beaucoup trop de pression et de complication dans le cadre des E3C, hybrides de marqueurs nationaux et de modalités locales. Incompréhension, agacement, colère, et angoisse sont présents chez les parents et les élèves face à cette expérimentation grandeur nature.

La FCPE est inquiète de toutes ces tensions au sein de la communauté éducative et des dérives qui portent atteinte aux élèves, à leurs droits, leur santé, leur bien-être et leur scolarité. Nous demandons la magnanimité pour des jeunes qui ont, jusqu'à présent, confiance en l'école de la République pour construire leur avenir. Tous les élèves absents à la première session d'E3C doivent pouvoir être convoqués à une épreuve de remplacement. Nous demandons la bienveillance dans les corrections et dans les commissions d'harmonisation, au regard des conditions de passage dans de nombreux établissements. Nous continuerons à être force de propositions dans le cadre du comité de suivi pour la mise en place d'une évaluation progressive des élèves.